ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU VENDREDI 04 OCTOBRE 2019 A 19H.(AU CLUB)

- Rapport moral de la saison précédente
- Rapport Financier
- Election du Conseil d'Administration :

Liste des candidats : ANDEYITCH Thomas

LAFFERRERE Christophe
PRIZZON Charles
PRIZZON Maryse
BENAZET Myriam
SOULIE Nathalie
SOULIE Philippe
JOSSEAUX Corinne
PLANET John
ESTEVE Claude
DAUVILLIER Isabelle
CILIA LA CORTE Nicolas

- Election du Bureau
- Etat des licenciés à ce jour
- Préparation du concours des 23 et 24 novembre (Mandat, récompenses samedi et/ou Dimanche)
- Renouvellement des séances/stages avec Catherine SIMON
- Questions diverses



N° affiliation : 1111017 Siret : 449.655 893 000 13 Site : www.cac11.org

ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 4 OCTOBRE 2019

<u>Sont présents :</u> Planet Jonathan, Bouniol Bruno, Prizzon Charles, Soulié Nathalie, Dauvillier Isabelle, Ahrens Muriel, Mas Chantal, Mme Jaget Teixira et sa fille Erin, Josseaux Corinne, Brun Laura, Reina François, Lafferrere Christophe, Estève Claude, Andreyitch Thomas, Longis Christelle, Bénazet Myriam, Cilia Le Corte Nicolas, Prizzon Maryse.

<u>Excusés</u>: Audabram Gilles, Gauthier Gérard, Mourey Sébastien, Planet Christelle, Rey Clothilde, Soulié Philippe.

Début de la réunion : 19heures

Rapport moral de la saison 2018/2019 :

Une année difficile qui se termine avec la disparition de notre Président Robert Bénazet.

La saison a pu se dérouler dans de bonnes conditions, grâce à l'équipe de bénévoles qui s'est largement impliquée dans la gestion du club. Une mention toute particulière à Nathalie, Maryse, Charles et Philippe. On les remercie fortement.

Le nombre de licenciés cette année : 58 licenciés avec autant d'adultes que de jeunes.

Les activités réalisées :

- Concours salle
- Concours 3D Indoor
- Concours Nature
- Camerone
- 10 stages effectués par un brevet d'état dispensés à nos archers gratuitement
- La participation des jeunes au Challenge Mortreux (3 concours Départementaux dans des disciplines de Tir à l'arc : salle, extérieur, et nature/3D/Campagne.

Les activités prévues à ce jour, pour la saison à venir :

- Concours salle le Dimanche 24 Novembre 2019, samedi après-midi préparation de la salle
- Concours 3D Indoor : Dimanche 8 Mars 2020, samedi toute la journée préparation du gymnase
- Concours Nature de l'Autan : Samedi 9 mai et Dimanche 10 mai 2020
- Camerone : fin Avril 2020



N° affiliation : 1111017 Siret : 449.655 893 000 13 Site : www.cac11.org

- Stages effectués par un brevet d'état dispensés à nos archers gratuitement. Nous voudrions les mettre le samedi après-midi pour ne pas avoir à reporter le cours du matin, mais nous rencontrons des difficultés avec l' UFOLEP pour avoir la salle (on leur à proposer 2 mercredi contre 2 samedi après-midi). Nous n'avons à ce jour aucune réponse de leur part.
- Deux de nos licenciés Charles et Philippe se sont inscrits à la formation d'arbitre, nous leur souhaitons beaucoup de courage et bonne chance.

À ce jour, nous avons un renouvellement des licences d'environ 65%.11 jeunes et 2 adultes sont arrivés. Nous sommes 50 licenciés à ce jour.

C'est la première année où nous allons devoir refuser des jeunes.

Voilà, une page se tourne. Souhaitons que les successeurs seront perpétuer les idées attachées à ce Club : que tous les archers se trouvent bien dans leur discipline : salle, extérieur, nature, loisirs..., qu'ils soient compétiteurs ou non, dans la convivialité et le respect de chacun.

Rapport financier pour la saison 2018/2019 :

Beaucoup d'investissements ont été réalisés cette année : achat de 3 3D, équipement de toutes les cibles extérieures de roues pour faciliter les déplacements, des arcs d'initiations classiques et 2 longbows.

Les activités menées ont dégagées des résultats nets de :

- 640€ pour le concours 3D Indoor
- 730€ pour le nature
- 300€ pour le salle
- 500€ de démonstration à Camerone
- 460€ d'activités annexes (Arterris, location d'arcs...)

Nous avons eu des participations financières du CD pour financer nos stages avec un Brevet d'État, d'où la gratuité de ceux-ci auprès de nos archers. Une subvention pour notre démarche auprès des entreprises « sport en entreprise » pour 400€.

Catherine Simon monte des dossiers énormes pour avoir des subventions. Nous allons en avoir une pour la formation de Charles et de Philippe.

Le club à une situation financière et une trésorerie saine.



N° affiliation : 1111017 Siret : 449.655 893 000 13 Site : www.cac11.org

Élection du bureau :

Il y a 12 personnes candidates à l'élection du conseil d'administration pour 10 places disponibles.

- Andreyitch Thomas
- Lafferrere Christophe
- Prizzon Charles
- Prizzon Maryse
- Benazet Myriam
- Soulié Nathalie
- Soulié Philippe
- Josseaux Corinne
- Planet Jonathan
- Estève Claude
- Dauvillier Isabelle
- Cilia La Corte Nicolas

Il y a 23 votants dont 6 procurations.

Ont été élus :

Andreyitch Thomas: 23 voix

Lafferrere Christophe: 23 voix

Prizzon Charles: 23 voix

Prizzon Maryse: 23 voix

Benazet Myriam: 23 voix

Soulié Nathalie : 23 voix

Soulié Philippe : 23 voix

Josseaux Corinne : 19 voix

Planet Jonathan: 20 voix

Estève Claude: 13 voix

Les autres candidats ont obtenus respectivement :

Dauvillier Isabelle: 8 voix

CIlia la Corte Nicolas : 8 voix



N° affiliation : 1111017 Siret : 449.655 893 000 13 Site : www.cac11.org

Le conseil d'administration s'est réuni à huit clos pour élire le nouveau bureau.

Ont été élu à l'unanimité :

Président : Charles Prizzon

Vice-Président : Thomas Andreyitch

Président d'honneur : Robert Benazet

Trésorière : Myriam Benazet

Secrétaire : Maryse Prizzon

Charles annonce le nouveau bureau aux participants de l'assemblée générale.

Philippe va créer un groupe réservé au conseil d'administration pour pouvoir communiquer plus rapidement et efficacement.

La réunion se poursuit avec l'ordre du jour

Préparation du concours salle du 24 novembre 2019

Thomas va faire le mandat en mettant le nom des arbitres : Renée Wieck et Pascal Got

Le samedi rendez-vous à 14h au Millénaire pour installer la salle.

Tous les bénévoles sont invités à participer et à faire des crêpes et gâteaux.

Sur le tableau du club, les archers qui veulent faire le concours pourront s'inscrire(le concours est gratuit pour nos archers), comme cela nous pourront repartir les bénévoles sur : la buvette, le changement de blasons durant la journée.

Les récompenses adultes :

1er: 1 boite de cassoulet

2ème: 2 boites de pâté

3^{ème} : 1 bouteille de jus de pomme

Les récompenses jeunes :

1 médaille quel que soit le classement.

1 rose sera offerte à toutes les femmes.



N° affiliation : 1111017 Siret : 449.655 893 000 13 Site : www.cac11.org

Concours nature de l'autan :

Thomas propose le samedi 9 mai et le dimanche 10 mai. Ces dates sont retenues.

Pour commencer à préparer le bois (débroussaillage, couper des arbres morts, couper l'herbe), nous proposons le samedi 16 novembre ou le dimanche 17 novembre suivant la météo.

Questions diverses:

- En prévision de faire un concours 3D au bois, lors de la réunion au CD le vendredi 8 novembre, Charles doit demander à Max le Président de Bizanet s'il a vendu les 3D qu'ils possédaient.
- Il nous faut répertorier les bêtes que nous possédons.
- Charles, Thomas et Corinne vont organiser 1 ou 2 samedi par mois lorsque le temps le permettra des entrainements au bois.
- Il nous faut prévoir une journée de travail pour revoir le mur de tir qui s'est déformé.
- Il y a à Narbonne une session d'assistant entraineur les 2 et 3 novembre, les participants devront s'inscrire eux même, Myriam va leur envoyer le lien. Il est décidé que le club remboursera la formation si l'assistant entraineur assiste Nathalie pendant 4 samedis dans une saison.
- La 3^{ème} manche du Challenge Mortreux se déroulera au bois le Dimanche 4 juin 2020.
- Thomas demande si les stramits neufs sont arrivés, ils sont au club.
- Il doit porter un cadre qu'il avait de son association pour mettre un stramit au bois, ou au terrain extérieur.
- Les archers réfléchissent à former des équipes d'arc à poulies, arc classique et arc nu.
- Christophe continu le sport en entreprise le mardi entre 12h et 13h15 pour découvrir le tir à l'arc. Prix de la séance 3€ avec la possibilité d'acheter un carnet de 25€ pour 10 séances.

L'ordre du jour de cette Assemblée élective étant épuisé, le Président clôture la séance à 22 heures.